

Pour une Europe solidaire et inclusive : industriAll European Trade Union s'engage à lutter contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie

Document adopté par le 29^{ème} Comité exécutif d'industriAll Europe
Bruxelles, 14-15 mai 2024 | 2024/154

La solidarité et l'inclusivité sont des valeurs fondamentales des syndicats. Notre histoire est solidement ancrée dans l'internationalisme. Nous sommes consternés par la récente montée des partis d'extrême droite et de ceux et celles qui promeuvent et soutiennent les idéologies d'extrême droite et de suprématie blanche. Nous sommes tout autant choqués par les propos, les discours, les actions ou encore par les attaques racistes, xénophobes, antisémites et islamophobes.

IndustriAll European Trade Union condamne le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie. Ces mouvements remettent non seulement en cause les principes d'égalité et de justice mais ils mettent également en péril le tissu même de nos communautés démocratiques et diversifiées. Le racisme sous toutes ses formes perpétue la discrimination et les inégalités, ébranlant les fondements d'une société juste. L'histoire européenne a été marquée à plusieurs reprises par des exemples de racisation de personnes appartenant à certaines communautés. Nous entendons par racisation le processus social et idéologique d'attribution de caractéristiques et d'attributs à un groupe ou à des groupes d'individus qui sous-tend le racisme structurel ou institutionnel.

La xénophobie attise la peur et l'hostilité à l'égard des personnes considérées différentes, et ouvre la voie à l'exploitation de travailleur·euse·s migrant·e·s. Alimentés par des préjugés et des stéréotypes, l'antisémitisme et l'islamophobie prennent pour cible des groupes religieux sur la base de leurs croyances. Nous déplorons également la discrimination persistante à l'égard des populations roms, victimes d'antisiganisme.

Nous croyons fermement en des sociétés fondées sur le respect, l'acceptation et la diversité. Notre engagement envers des principes d'égalité, de justice et de solidarité va bien au-delà du lieu de travail. La discrimination fondée sur la race, les caractéristiques physiques ou culturelles, la religion ou l'appartenance culturelle n'a pas sa place dans notre conception d'une société juste et inclusive. Par ailleurs, nous reconnaissons qu'un·e travailleur·euse puisse être victime de discrimination intersectionnelle fondée sur diverses caractéristiques. C'est pourquoi les attaques massives des partis d'extrême droite contre l'égalité des sexes nous laissent sans voix. Les discriminations fondées sur le sexe et l'origine se rejoignent et se renforcent mutuellement.

De tout temps, les syndicats ont joué un rôle essentiel dans la défense des droits et de la dignité des travailleur·euse·s, considérant la diversité comme une force plutôt que comme une source de divisions. Nous dénonçons fermement toute forme de discrimination portant atteinte au bien-être et à l'unité de nos membres, quelle que soit leur origine.

Pour autant, nous constatons partout en Europe des projets néolibéraux réduisant les droits des travailleur·euse·s ainsi qu'une libéralisation de l'ensemble des secteurs mettant à mal l'ensemble de nos services publics accentuant une paupérisation des peuples. Cette destruction de nos conquies favorise une montée des partis d'extrême droite.

Le racisme perpétue les inégalités, dresse des obstacles à des pratiques d'emploi équitables et sape la force collective des travailleur·euse·s. La xénophobie engendre des divisions parmi nos membres et nous détourne des objectifs communs que nous partageons en tant que force de travail solidaire. L'antisémitisme et l'islamophobie n'ont pas leur place sur nos lieux de travail ni dans la société dans son ensemble.

Nous appelons nos membres et nos organisations alliées à lutter activement contre les pratiques discriminatoires. En promouvant l'inclusion, la tolérance et le respect parmi nos membres, nous contribuons à créer des lieux de travail qui reflètent la diversité de nos communautés.

IndustriAll Europe croit en la dignité inhérente et en l'égalité de chaque travailleur·euse, indépendamment de sa race, de ses caractéristiques physiques ou culturelles, de sa religion ou de son appartenance culturelle. Nous sommes déterminés à créer des lieux de travail qui célèbrent la diversité, promeuvent l'équité, garantissent le bien-être de tous nos membres et luttent contre la discrimination sous toutes ses formes, y compris la discrimination culturelle, la discrimination structurelle, les discours de haine, le harcèlement, etc.

Nous appelons les employeurs à lutter activement contre les actes racistes, xénophobes, antisémites et islamophobes et à les bannir du lieu de travail. Cela suppose de mettre en œuvre et d'instaurer des politiques qui interdisent la discrimination, qui promeuvent les initiatives en faveur de la diversité et de l'inclusion, et qui favorisent un environnement dans lequel chaque salarié·e se sent valorisé·e et respecté·e.

En tant que représentants syndicaux, nous nous engageons à plaider pour une égalité de traitement et une égalité des chances pour chaque travailleur·euse, quel que soit son appartenance. Nous collaborerons activement avec les employeurs pour mettre un terme aux pratiques discriminatoires, et nous encourageons nos membres à signaler les cas de discrimination.

Nous nous engageons à lutter contre les partis d'extrême droite, à dénoncer leur programme politique et à nous opposer à leurs messages.

Conscients de l'impact préjudiciable du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme et de l'islamophobie sur nos membres et sur la société en général, nous nous engageons à lutter activement contre ces forces qui sèment la discorde.

IndustriAll Europe et ses organisations affiliées s'engagent à :

1. Promouvoir l'inclusivité : plaider pour des lieux de travail qui valorisent la diversité et qui veillent à ce que chaque membre se sente accueilli·e et valorisé·e, indépendamment de son appartenance ethnique, de ses caractéristiques physiques ou culturelles, de sa religion ou de son appartenance culturelle. Nous nous engageons à supprimer tout obstacle à la participation des travailleur·euse·s au sein de nos syndicats et à soutenir les réseaux et les groupes consacrés à la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie.
2. Lutter contre la discrimination : aborder et mettre fin activement aux cas de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme et d'islamophobie sur le lieu de travail en prônant et en appliquant

des politiques anti-discrimination globales. En outre, nous nous engageons à défendre l'adoption de lignes directrices relatives au harcèlement sur le lieu de travail, assorties de procédures de signalement d'incidents racistes, xénophobes, antisémites et islamophobes. Ces lignes directrices doivent être actualisées et mises en œuvre de manière efficace et totale sur le lieu de travail. Les incidents doivent être abordés de manière appropriée et dans les meilleurs délais.

3. Éduquer et sensibiliser : s'engager dans des initiatives de sensibilisation aux répercussions préjudiciables des préjugés et de la discrimination, en favorisant la tolérance et l'empathie parmi nos équipes, nos délégué·e·s syndicaux·ales, nos membres et la communauté au sens large.
4. Soutenir les victimes : être solidaire des personnes victimes de discrimination en leur apportant un soutien, une représentation et des ressources pour aborder et remédier aux cas de discrimination.
5. Plaider en faveur de politiques équitables : travailler avec les employeurs pour développer et mettre en œuvre des politiques d'emploi équitables qui promeuvent l'égalité des chances, en veillant à ce que les pratiques discriminatoires soient bannies de nos lieux de travail. Il convient d'analyser et réviser les documents relatifs aux ressources humaines (recrutement, emplois, pratiques de promotion, critères linguistiques, lignes directrices relatives au harcèlement sur le lieu de travail, pratiques en matière de jours fériés religieux, etc.).
6. Nous nous engageons à utiliser notre influence politique pour lutter contre la discrimination sur le marché du travail et promouvoir un travail décent pour tous.
7. Veiller à ce que les besoins de tous nos membres soient repris dans nos demandes de négociations collectives. Nous nous engageons à veiller à ce que chaque travailleur·euse soient représenté·e à la table des négociations.
8. Cultiver un leadership inclusif : encourager et soutenir un leadership qui reflète la diversité de nos membres, en promouvant l'inclusion à tous les niveaux de prise de décision au sein de notre organisation.
9. Travailler main dans la main avec des organisations alliées : nouer des alliances avec d'autres organisations et communautés qui se consacrent à la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie, en reconnaissant l'importance de l'action collective pour la réalisation d'un changement durable.
10. Évaluer régulièrement les progrès accomplis : évaluer en permanence nos efforts de lutte contre la discrimination, en sollicitant un feedback de la part de nos membres et en réévaluant nos stratégies afin de garantir des progrès continus. Nous nous engageons à partager les bonnes pratiques.